



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage #266-2021.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 mai 2024, le conseil a adopté le premier projet de règlement #291-2024 modifiant le règlement de zonage #266-2021.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 juin 2024, à 19h00 au centre communautaire, situé au 59, rue Anselme-Jolin. Au cours de cette assemblée, la mairesse, Mme Nadia Vallières expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site web municipal : www.st-nazaire.ca
4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Ce projet de règlement a pour but d'autoriser les projets intégrés ainsi que les mini-maisons à l'intérieur de la zone 151-R.

DONNÉ à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 22^e jour du mois de mai 2024.

Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier